



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

### Registre des délibérations

DEPARTEMENT  
DU GARD

ARRONDISSEMENT  
DE NIMES

Direction des Services Techniques

Service Foncier

Dossier suivi par Claudine ANDRÉ

N°2024-11-21

**Objet :** Déclassement d'une partie de domaine public situé 18 rue des Chênes Verts – Mise à l'enquête publique.

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en Mairie, sis place Jean Jaurès, à Saint-Gilles.

**Présents :** Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL (retard prend part au vote à partir de la délibération n°5), Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Berta PEREZ, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa ROUSSEL-SEVILLA, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Monsieur Bruno VIGUE, Madame Marie-Ange GRONDIN, Madame Brigitte SALAMA, Madame Marie-Hélène DONATO, Madame Marie Joelle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Daniel DAVOINE, Monsieur Paul GABRIEL Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

*Monsieur Alexandre MICHEL donne pouvoir à Monsieur Frederic BRUNEL  
Madame Lauris PAUL donne pouvoir à Madame Delphine PERRET  
Monsieur Joel PASSEMARD donne pouvoir à Monsieur Benjamin GUIDI  
Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT donne pouvoir à Monsieur Eddy VALADIER  
Madame Julie FERNANDEZ donne pouvoir à Madame Dominique TUDELA  
Monsieur André LAMY donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre GARCIA*

*Madame Danielle RIGNAC donne pouvoir à Monsieur Daniel DAVOINE*

Absent : Monsieur Christophe LEFEVRE, (excusé)

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Madame Marie-Ange GRONDIN, désignée, prend place au Bureau.

\*\*\*\*\*

N°2024-11-21

Entendu le rapporteur, Monsieur Frédéric BRUNEL, Adjoint au Maire,

- Vu l'avis favorable de la commission communale urbanisme et travaux,

Considérant la partie du Domaine Public close et faisant partie intégrante de la parcelle cadastrée Section C numéro 3114, 18, rue des Chênes Verts, propriété de Monsieur BUSTOS Jean-Pierre,

Considérant que, Monsieur BUSTOS Jean-Pierre, souhaite se porter acquéreur de cette portion de Domaine Public qu'il utilise depuis de nombreuses années,

Considérant qu'il convient de procéder à son déclassement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

### A L'UNANIMITE

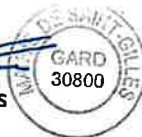
Décide

- d'engager la procédure de déclassement d'une partie du Domaine Public, d'environ 170 m<sup>2</sup>, situé 18, rue des Chênes Verts, occupée par Monsieur BUSTOS Jean-Pierre,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

.....  
Saint-Gilles, le mardi 19 novembre 2024

Eddy VALADIER

Maire de Saint-Gilles



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr).  
Le délai de recours contre la présente est de deux mois à compter de sa publication, ou de la notification de la réponse de l'autorité compétente en cas d'un dépôt de recours gracieux préalable.

Acte exécutoire compte tenu :

- Transmission contrôle de légalité le :
- Affichage le :

21 NOV. 2024

21 NOV. 2024



## NOTICE EXPLICATIVE

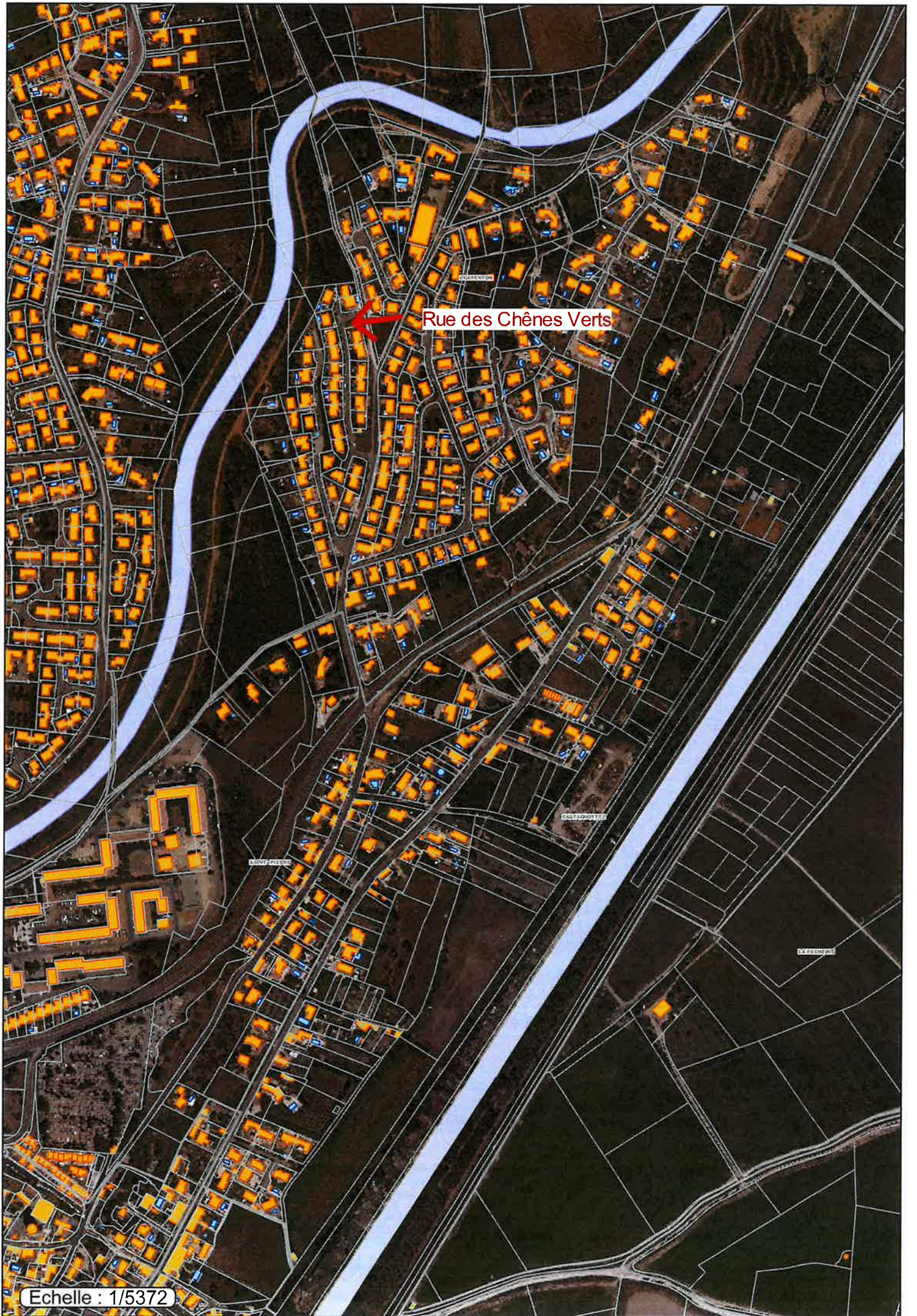
Par délibération n°2024-11-21 en date du 19 novembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le principe de déclassement d'une partie du domaine public close et faisant partie intégrante de la parcelle cadastrée Section C numéro 3114, 18, rue des Chênes Verts, propriété de Monsieur BUSTOS Jean-Pierre.

Monsieur BUSTOS souhaite se porter acquéreur de cette emprise, qu'il utilise depuis de nombreuses années.

En conséquence, il convient de procéder à son déclassement.

Ces modifications, qui ne changent pas les dessertes existantes, seront possibles après enquête publique.





Rue des Chênes Verts